

La Voix des

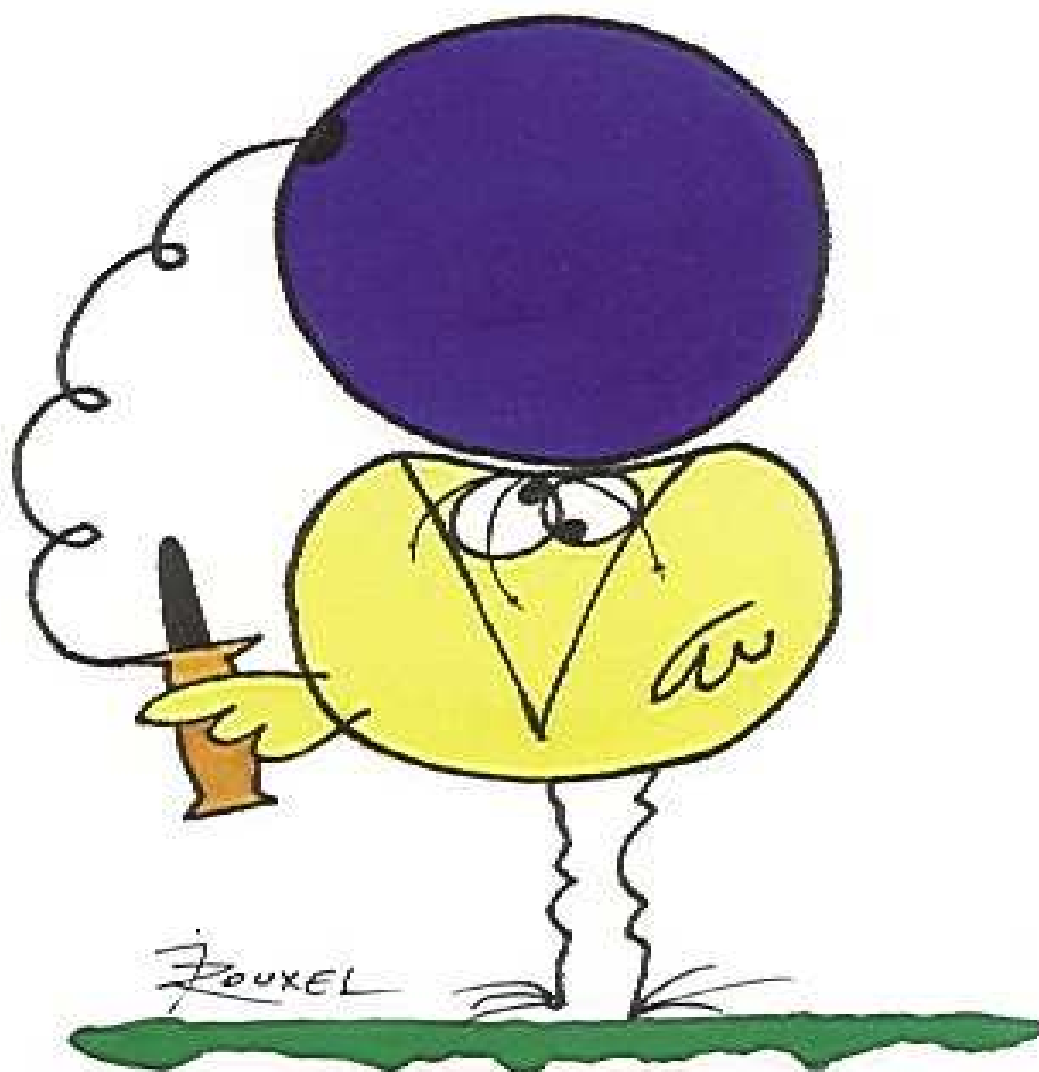
Snyptfen
Union
Syndicale
Solidaires

Régisseurs

Année 2007 N° 62

Date de parution : Décembre 2007

Les devises Shadok



EN ESSAYANT CONTINUUELLEMENT
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC:
PLUS ÇA RATE, PLUS ON A
DE CHANCES QUE ÇA MARCHE.



Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'espace Naturel

LE S.N.U.P.F.E.N.-SOLIDAIRE

en ALSACE

Un Secrétaire Régional : Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 71 11 70

Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr

Une Trésorière: Christine WISS 16 rue des lapins 67500 HAGUENAU tél bureau 03 88 73 76 16

Courriel: christine.wiss@onf.fr

Un responsable presse et formation syndicale : Bernard FRANQUIN MF de Ohlungen 67590 OHLUNGEN

Tél./Fax: 03 88 72 76 18 Courriel: Franquin.Bernard@wanadoo.fr

Un représentant à l'A.P.A.S: François SCHILLING Maison Forestière 67210 DAHLUNDEN

Tél/Fax: 03 88 86 95 65

Courriel: francois.schilling@onf.fr

Un responsable des Problèmes Juridiques : Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL

tél. 03 89 71 11 70

Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr

Un représentant aux commissions FOP: Jean-Paul BAUTZ Maison Forestière 7 rue du Ventron

68820 KRUTH

Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr

Un responsable adhésions chargé des nouveaux adhérents : Martial BRENDLE Maison Forestière

68740 MUNCHHOUSE

Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr

Contacts locaux

Agence de Mulhouse:

Christian RAUCH 7 alte strasse 68480 WOLSCHWILLER tél.fax 03 89 40 71 22

Courriel: christianrauch@wanadoo.fr

Agence de Colmar:

François FONTAINE MF de Schweighouse 68610 LAUTENBACH tél.fax 03 89 76 33 34

Courriel: francois.fontaine@cegetel.net

Agence de Schirmeck:

Nathalie STRAUCH Maison Forestière 67 420 Bourg-Bruche Tel/fax : 03 88 97 70 36

Courriel : nathalie.strauch@onf.fr

Agence de Haguenau:

Jean Claude ISENMANN MF Rheingarten 67400 ILLKIRCH-GRAFF. tél.03 88 66 41 11

Courriel: jean-claude.isenmann@wanadoo.fr

Agence de Saverne:

Philippe HUM MF Horstberg 67290 WIMMENAU Tél./Fax: 03 88 89 72 20

Courriel: philippe.hum@onf.fr

Edito : Bouger, pour ...

- Les étudiants et la Loi Péqueresse,
- Les Marins-Pêcheurs et la hausse du fuel,
- Cheminots et consorts pour la sauvegarde des régimes spéciaux,
- Fonctionnaires pour leur pouvoir d'achat, ...

Partout, des résistances s'organisent, même si c'est difficile.

Les Forestiers n'ont pas le droit de rester dans leur terrier en espérant encore que d'autres feront à leur place.

Pourquoi bouger maintenant, et comment le faire ?

Quels obstacles sommes nous capables de dresser face à l'entreprise de démolition du statut général de la fonction publique à laquelle nous sommes confrontés ?

Cette « Voix des Régisseurs » se propose d'y répondre. .

Depuis 15 ans, les suppressions succèdent aux suppressions. L'Office a perdu le tiers de ses fonctionnaires, majoritairement parmi les métiers patrimoniaux.

Face à nous, nos patrons caricaturent : *« les syndicats défendent l'emploi par dogmatisme. Ils campent sur des positions d'arrière-garde. Ils ne se rendent pas compte que les métiers, les procédures, la demande sociétale et gouvernementale a évolué. Le monde bouge, le syndicaliste est un homme du passé, arc-bouté sur ses statuts et ses droits acquis. L'avenir appartient à celui qui ose, qui libère le travail, c'est à lui que doit revenir la reconnaissance, sonnante et trébuchante, du mérite. »*

Caricatures, grimaces et trompe l'œil de voyous qui refusent à ceux d'en bas ce qu'ils se sont accordés au décuple !

- Hey, syndicaliste, t'incites à la colère et la jalousie ? Peut-être et alors ? Tant mieux si cela peut servir à revenir à davantage d'équité.

Mais le fond du message du SNUPFEN est ailleurs : A la question, « la gestion globale et durable de la forêt alsacienne est-elle aujourd'hui menacée ? »

Le syndicat répond clairement : **oui !!!**

Finis les forestiers en forêt aux heures où tous les autres y sont !

Terminée la police des exploitations, la police de la chasse, la police de l'environnement; pas davantage d'accueil et d'éducation du public.

Alors, au diable, les belles phrases de nos IGREF et autres énarques ! Ce ne sont que des mensonges. Pire, ces messieurs volent l'Etat et le contribuable, en détournant les frais de garderie et le versement compensateur, soit tout de même la modique somme de 52 € par hectare de forêt bénéficiant du régime forestier.

En défendant l'emploi et, par dessus tout notre maillage territorial, nous nous battons d'abord pour la plus belle des conceptions de la gestion forestière. La seule que nous pensons pouvoir être garante de son avenir : Des forêts gérées simplement au terrain, par un généraliste territorial, responsable et reconnu comme tel.

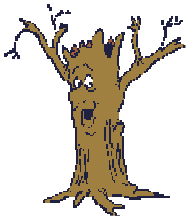
Pour le SNUPFEN, c'est la condition nécessaire – peut-être pas suffisante – pour garantir le devenir de nos forêts.

Nous n'en démordrons pas, et sus aux imposteurs. Bonne lecture et à bientôt, tous ensemble dans l'action.

Sommaire :

Edito	3
Généraliste :	4
La spécialité déconsidérée	5
L'engagement individuel	6
Vie et mort d'un triage	7
Les glands	8/9
Formation	10
« petits loups »	11
S'il tonne à la St Bernard...	12 13
Intervention SNU /COFOR	14 a 16
Solidaires Alsace	17
Vos représentants	18

GÉNÉRALISTE : La spécialité déconsidérée.



Lentement, j'arrive au bout. Dans ma carrière syndicale, j'ai beaucoup écrit, pour et au nom du collectif. Ce papier, c'est perso. Rassurez-vous, je mesure les risques de l'exercice. *« A son âge, il va nous la jouer vieux sage, donneur de leçons. »* Pas du tout, je souhaite simplement écrire sur le métier de garde, qui est le mien, et que depuis 1973 je n'ai jamais voulu quitter.

Citadin, je suis venu à la forêt, porté par la mouvance écolo d'après 68 aucun déterminisme, surtout pas la vocation. J'enseignais les maths et vendais des frites pour payer mes études. A côté de chez moi, la chimie bâloise me tendait les bras et triplait mon salaire. Lentement mais profondément je me suis immergé dans la ruralité, dans ce métier de garde qui correspondait si bien à ce besoin inné de donner du sens à mon métier.

Merci maman !! (C'est elle qui m'a dit un jour : *« regarde, y'a un concours à l'ONF. »*)

Mon métier, c'était tout.

Pas regardant sur les heures, pas regardant sur les tâches . Le marteau, le compas ? oui, bien sûr. Mais aussi observer, apprendre, bûcheronner, écorcer hors sève, fendre ... et défendre aussi.

Au début, je quittais ma MF bien avant l'aube, des bouquins pleins le sac à dos, pour aller cacher mon ignorance. Au fil de temps qui passait, repeindre un guidon, enlever un caillou, pousser une voiture embourbée, connaître la plante ou l'oiseau et ce pâtois imprononçable du fond de ma vallée n'avaient pas moins d'importance à mes yeux que marteler, inventorier, vendre, prévenir ou verbaliser.

J'étais tour à tour, patron et apprenti, écrivain public et traducteur, aide aux devoirs des enfants et des formalités administratives des parents, conciliateur et naturaliste, flic et secouriste ... bref, j'étais garde.

Bien avant leurs directives, j'avais déjà cartographié mes arbres à cavités, mes fourmilières et mes terriers.

Année après années, je suivais dans mon registre d'ordre parallèle les naissances de mes renardeaux et de mes blaireautins.

Une chair de poule d'émotion et de bonheur me parcourt encore quand je repense à la mise bas

d'un bébé chamois à laquelle il m'a été donné d'assister.

Je connaissais mes brebis et je me prenais à rêver, comme dans la bible, que mes brebis me connaissent.

*Non,
je n'étais
ni roi, ni dieu,
ni maître.
Je ressentais
simplement
cette
plénitude
d'un métier
qui avait du
sens,
du beau.*

Le dessèchement d'un vieil orme ou le déracinement d'un doyen me faisait aussi mal que le tir d'un 16 cors ou la disparition de ce brocard albinos dans sa deuxième année. J'avais ce sentiment, enivrant de bonheur, d'avoir été coulé dans ma forêt, d'avoir été adopté par elle.

Un vieux maçon piémontais, qui savait torturer les brins de châtaigner pour en faire des cannes, m'en avait même offert une, sur laquelle il avait gravé :

« à JM, le roi de la forêt. »

Non, je n'étais ni roi, ni dieu, ni maître. Je ressentais simplement cette plénitude d'un métier qui avait du sens, du beau.

Exit, les coupes à blanc, les monocultures, l'uniforme. Je jouais avec l'ombre et la lumière, j'étais le père de mes régénérations. Je vendais mes beaux arbres à l'unité ou presque, à un réseau de menuisiers et d'ébénistes que j'avais patiemment tricoté.

GÉNÉRALISTE : La spécialité déconsidérée. (suite)

Comble de bonheur, j'avais rencontré au SNUPFEN, auquel j'ai milité dès mon entrée à l'ONF des gens bien avec qui partager convictions et joie de vivre. J'avais atteint mon graal, ce devait être éternel, au moins jusqu'à ma retraite, puisque j'étais irremplaçable.

Lothar et Gamblin ont tué mes illusions.

L'Homme détruit le climat, et le climat détruira *ma* forêt. Lothar était le premier, d'autres suivront.

L'autre homme a détruit mon métier. Il l'a fait par ignorance et jalousie. Gamblin était le premier, d'autres emboîteront son pas.

Car aujourd'hui, les nouveaux chefs de triage s'appellent directeurs d'agence. *(Le mien est tellement bon, qu'il va même être nommé brigadier à Besançon.)*

Leurs maîtres-bûcherons s'appellent chef service bois, chef service travaux ou autres sbires. Ce sont eux les nouveaux généralistes d'une forêt de plusieurs dizaines de milliers d'hectares qu'ils ne connaissent même pas, et dans laquelle ils ne mettent pas les pieds.

Pour nous détruire, ils nous ont accusé de éodalité. Le triage était un fief, nous en étions les seigneurs. Peut-être, mais plutôt du genre Robin des Bois !

Ils prétendent gérer, là où nous avons soigné. Ils crachent des diagnostics : *« ça pète le carbone, ça pète la santé. »* Ils ne la sentent même pas vivre cette forêt !

Quand vous les croisez, derrière leurs écrans plats dernier cri, ils vous la jouent cool, moderne, décomplexé. Management oblige !



*Le triage
était un fief,
nous en
étions les
seigneurs.
Peut-être,
mais plutôt
du genre
Robin des
Bois !*

Mais moi qui vous défends, je sens combien leur dualité les déshumanise. Pas par manque de sentiments, non. Mais des suites de cette poltronnerie dans laquelle les conduit le reniement de soi devant les impératifs de carrière.

Devant chaque problème, ils placent un spécialiste. C'est tellement plus facile pour eux, ils n'ont plus qu'à se décharger sur eux !

On charge le spécialiste, on élève au rang de spécialiste des soutiens purement administratifs, et tout ce beau monde, pour vivre ou survivre me fait sombrer dans un productivisme insensé et me bouffe la laine sur le dos.

Tout ceci m'attriste et me désole. Pas pour moi, -j'ai presque fait mon temps – mais pour les plus jeunes et pour l'avenir du métier.

Je voudrais, comme le font les étudiants en médecine- générale, que nous trouvions les clefs pour nous réapproprier ce métier de garde, le seul à qui nous devons tous nos statuts de fonctionnaires et, pour certains, d'assermentés. Et qu'un jour, nous puissions ramener tout ce monde à l'évidence :

« Chef de triage, généraliste, la seule spécialité qui compte pour la forêt. »

L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL



En septembre 2006, une assemblée générale du SNUPFEN décidait de faire de la défense des postes de terrain, son cheval de bataille.

Pour ce faire, l'engagement suivant a été proposé aux forestiers :

« Je soussigné ... m'engage moralement devant mes collègues à défendre l'emploi à l'ONF en refusant tout intérim long ou tout nouveau partage de tâches consécutifs à la suppression d'un poste. »

La Voix des Régisseurs publie, ci-après, les résultats de ces engagements.

Ils dépassent nos espérances et nous encourageant à aller au-delà.

Ces engagements individuels doivent maintenant trouver leur concrétisation dans des actions collectives pour que cesse l'hémorragie. Car tout autour de nous, des collègues vont mal, d'autres craquent, soit par surcharges de travail, soit parce que les nouvelles tâches qui leur sont imposées sont insensées. Il est alors du devoir d'un syndicat responsable, de déployer toute son énergie pour faire changer cette donne.

Le SNUPFEN invite aujourd'hui, tous les personnels affectés aux métiers de soutien à venir grossir les rangs de cette contestation.

Nous avons demandé communication de la lettre de mission au cabinet BRUHNES. La direction n'a pas donné suite à cette demande, elle restera top secret. Pourtant, cette étude aboutira, nous le savons tous, à de nouvelles délocalisations et de nouvelles suppressions d'emplois.

Aussi, toutes les actions, toutes les solidarités que le SNUPFEN essaye de fédérer pour les postes de terrain, nous sommes prêts à les étendre dans tous les sites où nous rencontrerons des équipes soudées prêtes à opposer le même refus.

***tout
autour de
nous, des
collègues
vont mal,
d'autres
craquent,
soit par
surcharges
de travail,
soit parce
que les
nouvelles
tâches qui
leur sont
imposées
sont
insensées.***

Agence de HAGUENAU :

UT de Haguenau : au complet.
UT de Hatten : au complet.
UT de Lembach : 8 sur 10 +
1 poste vacant
UT de Niederbronn : au complet.
UT de Strasbourg : au complet.

Agence de SAVERNE :

UT de Saverne-Montagne :
au complet.
UT Pays de Hanau : au complet.
Ut Alsace Bossue : 7 sur 8 +
1 poste vacant
UT Petite Pierre Nord :
au complet.
UT Saverne-Petite Pierre :
au complet.

Agence de SCHIRMECK :

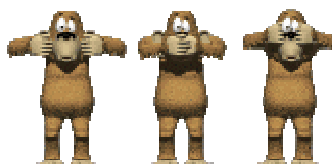
UT Domaniales Bruche :
au complet.
UT Haslach : au complet.
UT Haute Bruche : 3 sur 9
UT Piémont : 9 sur 11
UT Val de Villé : au complet

Agence de COLMAR :

UT de Ribeauvillé : au complet.
UT de Kaysersberg : au complet.
UT de Sélestat : au complet.
UT de Guebwiller-Soultz :
au complet.
UT de Rouffach : au complet.
UT de Colmar : 3 sur 8
UT de Munster : au complet.

Agence de MULHOUSE :

UT Hardt : 10 sur 11
UT Doller-Basse Lague :
au complet.
UT Jura Alsacien : 6 sur 8
UT Saint Amarin : 7 sur 10
UT Thur : 7 sur 9
Ut Sundgau : 6 sur 10



Nota : Comme précisé plus haut, le recueil de ces signatures a débuté depuis plus d'un an. Lorsque nous écrivons au complet, cela signifie au complet de l'équipe en place au moment des signatures, sans prise en compte des postes vacants ou de personnes en absence pour une longue durée.

VIE ET MORT D'UN TRIAGE (1830 ? – 2007)

Chers collègues

Voici comment un poste d'agent patrimonial a été rayé de la carte.

Imaginez...

Un superbe triage au cœur d'une prestigieuse forêt domaniale de montagne en Alsace.

Le poste, séculaire, est logé dans une des plus belles maisons forestières, idéalement centrée sur le triage.

Au niveau efficacité de terrain, réactivité et maillage territorial on ne peut pas faire mieux.

Le poste, frisant les 1000 ha, est loin d'être de tout repos. Les coupes annuelles représentent bon an mal an 10000 m3. C'est le plus chargé de l'unité territoriale.

A la vue de cette présentation, toute personne dirigeante de l'établissement un tant soit peu sensée et responsable s'attacherait à préserver ce poste tout-à-fait opérationnel et pertinent.

Et pourtant, vous allez voir qu'on ne va pas faire de sentiment et que son sort va être vite réglé !...

Après 30 ans de service sur ce poste (*et combien de forestiers avant lui ?*), l'agent part à la retraite.

Celle-ci est prévue pour le 2 janvier 2007.



En raison des RTT accumulées et des congés non pris, le forestier quitte effectivement son poste le 29 juin 2006.

Mes chers collègues,

le métier de garde-forestier, encore pourtant si présent et si important dans l'esprit du public, est en train de disparaître



Aussitôt, le chef d'agence décide que les autres agents patrimoniaux doivent assurer l'intérim et se partager le triage, et ce dès le ... 29 juin 2006.

En guise de compensation, l'agence crée un deuxième poste de conducteur de travaux.

Je dis bien le deuxième.

En effet, 2 ans auparavant, un triage avait déjà été démoli pour créer un premier emploi de conducteur de travaux ! Décidément, le conducteur de travaux semble être nettement plus indispensable que le vulgaire et archaïque agent patrimonial chef de triage !

Le 2 janvier 2007, le coup de grâce est donné. La suppression du poste d'agent patrimonial est effective. Cette année-là, nous avons la joie de recevoir les vœux de notre directeur d'agence accompagnés du

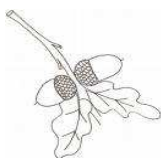
nouvel organigramme de l'Unité Territoriale...

Mes chers collègues, le métier de garde-forestier, encore pourtant si présent et si important dans l'esprit du public, est en train de disparaître. Le maillage territorial est de plus en plus lâche, voir déchiré par endroit. Notre polyvalence, qui constitue à la fois notre force d'action et l'intérêt de notre métier, est malmenée par la montée en puissance des conducteurs de travaux, des spécialistes de ceci, de cela...

Réagissons avant que l'ONF ne passe par les armes ses derniers agents patrimoniaux empêcheurs de réformer en rond !!!

Signé : un agent patrimonial

Glands d'honneur



Le gland du « meilleur cracheur » dans la soupe est attribué à un ancien cadre.

Appelons-le « Ringo » pour ne pas citer son nom en ces temps de charité chrétienne.

Ce charmant retraité s'est reconverti en « **conseiller forestier** » d'une grande commune du Nord dont la gestion de sa profonde forêt de plaine est gérée en indivision avec l'ONF.

Il prend tellement à cœur son nouveau métier de « **conseiller communal** » qu'il vient régulièrement fouiner dans les locaux de l'ONF.



Son naturel « **fouille merde** » le pousse à ouvrir toutes les portes rencontrées, y compris celle des chiottes.

Est-ce dans l'espoir de surprendre un fonctionnaire en train de faire dispa-

raître une fausse facture?

Serait-ce cette nostalgie proustienne où les fragrances des latrines réveilleraient des souvenirs musqués?

pouvoir d'achat des forestiers ?

Le gland du gland

Oyez, oyez forestiers ! Nous vivons une année insolite. Les glands tombent drus. Dire qu'il a fallu supprimer un tiers des personnels de terrain pour renforcer cette admirable armée de glandeurs qui découvrent, une fois par siècle, que le gland tombe de l'arbre. Extraordinaire, non ? Tous à nos haches pour leur faire de la lumière !

C'est quand qu'on fait de même chez ceux qui ont des glands autour de leur képi ? Cette coupe à blanc nous ferait gagner beaucoup d'argent.

Ceux qui l'ont connu susurrent que la cause de cette ardeur intempestive résiderait plutôt dans la recherche effrénée de doux minois féminins...

Il n'y pas que les sapins qui gardent leur verdure !!



Qu'il commence à bosser à l'âge où un salarié aspire au repos. Soit !

Avant de mourir, il a parfaitement le droit de connaître les états d'âme d'un travailleur.

Qu'il remette les pendules à l'heure entre la commune et l'ONF, parfait !

Mais qu'il justifie sa paie sur le dos de ses ex collègues, serait ce, par exemple, en voulant fortement augmenter le loyer des MF.

Non, non et non !

Notre fin limier ferait bien de nettoyer ses chaussures avant de laver plus blanc que blanc.

Quand il était à l'ONF et habitait dans le nord de l'Alsace, il n'avait aucune gêne à utiliser quotidiennement le VA pour aller travailler dans le Haut Rhin, sans contribution financière personnelle.

Son sens de l'éthique le poussera-t-il à rendre la prime pas très légale qu'il a touchée pour partir à la retraite ?

Sa virginité morale l'empêchera-t-elle de profiter de l'APAS tout en œuvrant pour la perte du



Glands d'honneur (suite etmalheureusement FIN !)

A tout seigneur, tout honneur : qui la conseil que s'en va notre Le petit glandouilleur leur décerne le lavent plus blanc que blanc. De-traquent la clandestine partout. L'ef-du bon : on découvre que certains en



c'est à la DRH et à l'équipe de crânes d'œuf première nomination. prix OMO ; celui qui récompense ceux qui puis le décret de 2005 sur les primes, ils fet Hortefeux, sans doute. Remarque, ça a avaient qu'on ne connaissait même pas !

Pour l'Alsace, prime régie et indemdemment recherchées. Si elles se les sans-papier : reconduite immédiate à la frontière. Remarque perso du petit glandouilleur : « y'en aura pas pour trop cher, pas besoin de charter, y'a qu'le pont de l'Europe à traverser pour les renvoyer d'où elles viennent ! »

nité de difficultés administratives sont arfont prendre, elles subiront le sort de tous

Et c'en est pas fini pour c't'équipe. Car qu'on choisi. C'est Sarko qui l'a qu'elles sachent parler français ! ». Alors, celle d'interim, on la garde. Car 504,15 € mensuels pour un IGRF en technique, et j'vous raconte pas tous les réussi à définir un taux pour un grade l'a décidément de plus en plus mau-metière des éléphants, l'interim d'un quoi ? C'est quand l'un d'eux s'accorde 3 mois de mission sous les cocotiers ? Sans hésitation, cette équipe-là, mérite le pompon des glands, celui de compétence. Car enfin, Ma-dame, l'interim est-il celui des galons ou celui d'une fonction laissée vacante ? Desperate Housewife !



y'a celles qu'on expulse et y'a celles dit : « pour qu'on les garde, il faut

celle-ci, elle fleure bon la France ! chef contre 22,13 € pour un agent barreaux de l'échelle. Ils ont même inexistant ! Le petit glandouilleur, qui vaise me susurre à l'oreille : « Au ci-IGREF de l'inspection générale c'est



On vous avait déjà raconté, dans nos colonnes, l'histoire d'un petit jeune qui gravit allègrement les échelons ... de nos glandées. Nous qui le connaissons depuis sa sortie des écoles, on peut vous en parler.

A l'époque déjà, Staphi, c'était « *I am the best !* ». Tout DA qu'il est, en une semaine il vous torche Interreg sur un triage. Laissez lui 15 jours et il vous rédige l'aménagement de Metzeral, inventaires compris. En 3 semaines, il solutionne les écorçages du cerf dans la vallée. Volontaire pour une mission à l'international, -chez le lion du Penjab ou chez le turc qui s'détend, j'me souviens plus très bien- en 1 mois il trouve du bois de chauffage

pour tous les moudjaidins. Si, si j'vous jure que tout est véridique, seuls les résultats nous sont inconnus !

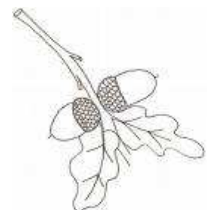
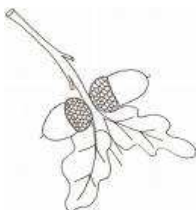
Si « *I am the best !* » est aujourd'hui Directeur d'Agence à Bar-le-Duc, il n'en a pas quitté sa belle Alsace pour autant. Car à la lumière du gland qui précède, vous aurez compris qu'on ne crache pas sur une indemnité d'interim de divisionnaire. **Effectuer son propre intérim, fallait quand même la trouver, celle-là !!!!**

Le petit glandouilleur le félicite chaleureusement, mais s'inquiète néanmoins de sa promotion d'IGREF qu'il ne voit pas venir. Wanted : 1 IGREF pour parrainer « *I am the best !* ». La Voix des Régisseurs lui offre un an d'abonnement aux Glands.

C'est avec émotion que nous lui décernons le :

Gland suprême,

celui qui récompense nos grands serviteurs des bois.



FORMATION DES « PETITS LOUPS »

Les 25 et 26 octobre 2007, les « petits loups » alsaciens ont pu suivre leur deuxième session de formation syndicale.

Après avoir vu l'an dernier comment créer un collectif, Dorine Pasqualini et Bernard Franquin leur ont enseigné les bases pour « agir en collectif ».

Cette formation s'est déroulée en deux temps.

Tout d'abord, les stagiaires ont participé à l'assemblée générale du SNU le 25 octobre.

A cette occasion, et en travaillant en groupes avec les collègues de leurs agences respectives, ils ont pu constater concrètement les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit d'organiser et d'animer des réunions.

Puis, le lendemain, ils se sont retrouvés à Châtenois, en effectif malheureusement réduit à sept (les charges de travail actuelles ont

empêché certains de s'éloigner de leur poste deux jours de suite !).

La formation a débuté par un retour sur les impressions et enseignements tirés de la journée de la veille.

Dorine et Bernard ont ensuite animé la session en organisant travaux pratiques et jeux de rôle, afin de mettre les stagiaires en situation.

Ces derniers ont ainsi appris à communiquer et agir en interne (collègues, hiérarchie) et en externe (élus, public, ...) par le biais de réunions, lettres, tract, communiqué de presse, ... sur le thème : lutter contre la suppression d'un poste.

Le programme étant chargé, le temps a quelque peu manqué pour restituer entièrement tous les travaux (certains auraient bien aimé s'exprimer dans la peau d'un de nos cadres !), mais l'essentiel de la démarche a été transmise...



Aux « petits loups » maintenant d'utiliser à bon escient tout ce qu'ils ont appris ... !

Impressions de stagiaires

Cette journée était consacrée à la découverte de la boîte à outils de l'action syndicale.

Nos « anciens » du SNUPFEN l'ont utilisée de belle manière, n'en déplaise aux éternels détracteurs.

Un passage de relais s'annonce pour bientôt avec des départs bien mérités : sans un syndicalisme large et solide, l'espoir de sauver le métier de forestier ou ce qu'il en reste est perdu face au rouleau compresseur qui avance de plus en plus vite. La solidarité était au menu de cette journée, à nous de convaincre le plus grand nombre de nous rejoindre.

Malheureusement, les charges de travail ont eu raison de la volonté de trop de collègues de participer à cette journée : mauvaise passe ou mauvais présage ?

Jean-Marie LAULER.



Pourquoi et pour qui des formations syndicales ?

Après trois jours de lobotomie active au campus ONF (avec une magnifique démonstration d'incompétence par une grande ponte de la DG du département...Communication), Nous avons eu le plaisir de nous initier aux méthodes de communication, grâce au staff de formation du SNU Alsace.

Nous avons abordé de manière concrète et pratique différents aspects de la communication verbale et écrite : organiser une réunion d'UT, une réunion avec nos cadres, écrire un communiqué de presse, tenir un exposé en public, comment créer un climat convivial entre collègues,...

Les seuls bémols de cette journée sont :

-le manque de temps pour chaque stagiaire de travailler sur chaque méthode (planning trop dense pour une seule journée, même en effectif réduit - seulement sept personnes !) ;

-le manque de stagiaire (il est actuellement difficile pour chaque personnel de trouver le temps et la motivation pour se libérer du joug du travail).

A approfondir donc !

A tous, je sais que le temps et la motivation pour suivre ces formations nous manquent, que le travail nous mange notre temps et notre moral, mais à coup sûr, une journée de formation vous apportera beaucoup en méthode et confiance pour nos démarches futures de la vie de tous les jours, qu'elles soient d'ordre privé ou professionnel.

Pour finir, un grand merci à Dorine, Bernard et Jean-Marie pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Cordialement,
F.VALENTIN

Impressions de stagiaires



Mes impressions sur le stage syndical à Châtenois ?

J'ai bien aimé l'esprit de camaraderie qui habitait chaque participant.

J'ai apprécié les exercices (tenir une réunion, faire un tract,...), mais j'ai regretté de n'être pas allé au bout des jeux de rôles(le cadre, les sympathisants, les opposés,...).

J'ai pris conscience que notre métier d'agent patrimonial chef de triage est menacé et qu'il va falloir avoir du répondant face à nos cadres sur-entraînés et qui ont « réponses-à-tout ».

Pascal Genty

Impressions de stagiaires



Même si je regrette que nous n'ayons pas été plus nombreux à suivre cette formation, je suis heureuse d'avoir pu y participer.

Dorine et Bernard ont su mêler pédagogie et convivialité et nous ont donné un aperçu des « armes » à notre disposition

de faire l'effort d'aller plus loin.

Nathalie Strauch.

*« ...le travail nous
mange notre
temps et notre
moral, mais à
coup sûr, une
journée de
formation
vous apportera
beaucoup en
méthode et*

« S'il tonne à la St Bernard, Jésus sera prématuré. »

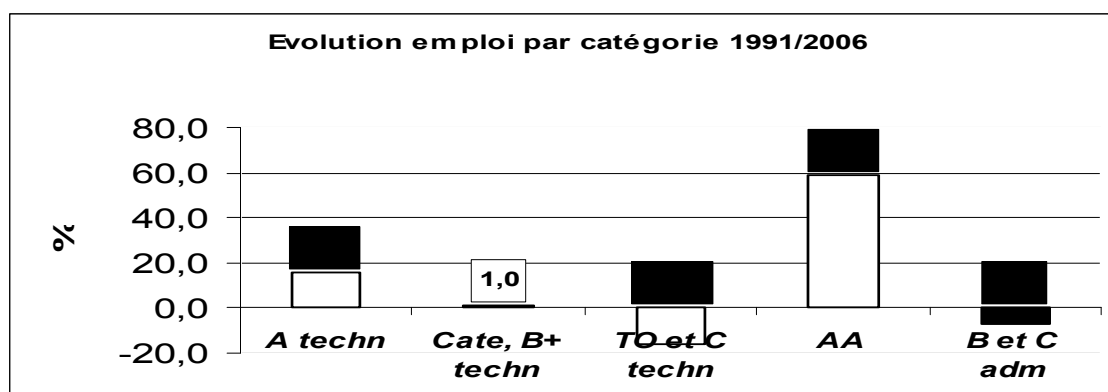
(Locution attribuée à un mécréant chinois du 8^{ème} siècle avant JC))



Fin lettré, le SNUPFEN voulut respecter ce dicton. Il invita donc ses adhérents à se réunir à Oberhaslach, le 25 octobre, deux mois avant Noël, pour fêter le bébé que la direction est en train de nous faire dans le dos.

Il est né le divin enfant...

Une septantaine de forestiers se sont entassés pêle-mêle dans la salle du fond pour analyser le problème de l'emploi. Que les rats des villes s'engraissent aux dépens des musaraignes des champs, personne n'en était dupe. Par contre, que cette mouvance cache une véritable entreprise d'extermination des forestiers polyvalents, certains, qui en doutaient encore, sortirent convaincus à la lecture des chiffres.

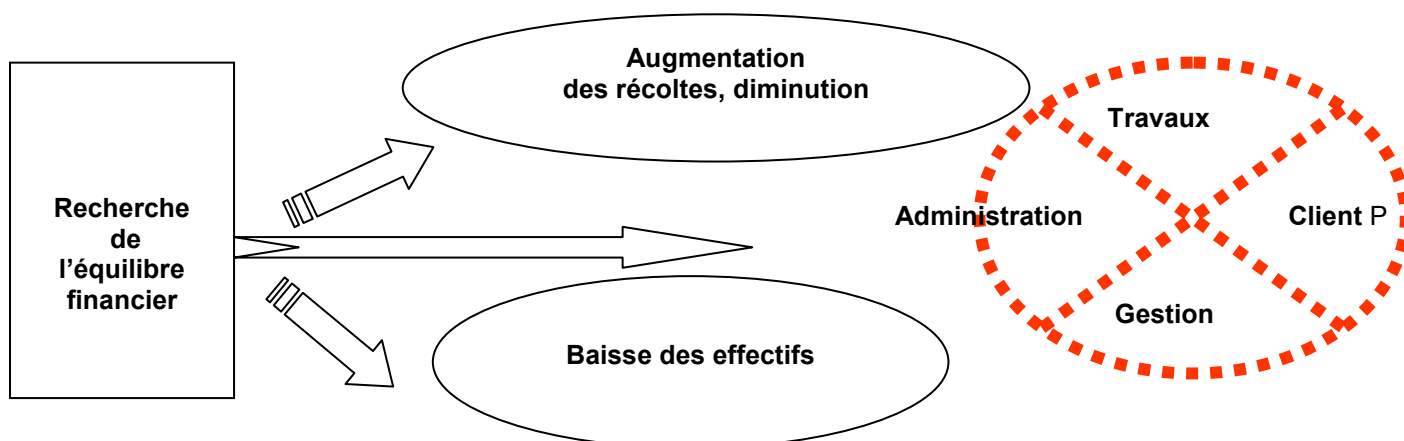


L'élimination des postes de terrain au profit des catégories A est flagrante.

Cette évolution masque une réelle stratégie de désintégration de l'ONF. La recherche de l'équilibre budgétaire de l'EPIC est uniquement recherchée à travers l'augmentation des récoltes et la diminution des travaux. La réduction des personnels de terrain répond exclusivement à une politique de renforcement du recrutement des cadres. Pour preuve,

il n'est qu'à se référer aux charges annuelles des personnels fonctionnaires dont le nombre diminue régulièrement alors que la masse salariale augmente chaque année.

L'objectif évident de la Direction est l'éclatement futur de l'ONF en quatre parties, dont trois verseront probablement dans le domaine privé tandis que la quatrième sera réservée à l'encadrement qui administrera les forêts sans les gérer.

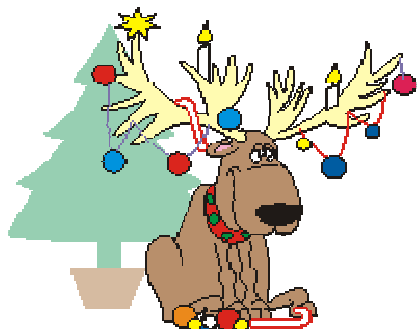


S'il tonne à la.....(suite)

Le bébé que fait la direction dans le dos des personnels ressemble fort à un massacre des innocents. La plupart des personnels n'ont pas d'avenir dans la fonction publique.

Les gestionnaires peuvent encore échapper au privé s'ils trouvent un terrain d'entente avec les collectivités territoriales.

Jouez aux bois...



Pour arriver à leurs fins, les cadres transforment l'ONF en entreprise de services dont le but n'est plus de gérer les forêts mais de répondre à la demande des

propriétaires. En forêt communale, l'ONF abandonne progressivement son rôle de gestionnaire durable des forêts à travers son maillage territorial et une vue globale du massif forestier. Ce rôle sera dévolu au propriétaire qui devra s'organiser pour maîtriser sa gestion forestière. En forêt domaniale, la gestion globale se transforme en gestion virtuelle où, à partir d'éléments apportés par des spécialistes, un cadre peut décider, à

Chantons tous son avènement !

Tous ensemble, tous ensemble !

travers son ordinateur, des interventions à réaliser. Il n'y a donc plus lieu de garder les triages qui d'ailleurs n'existent plus officiellement depuis le PPO. Dans chaque agence ont été répertoriés et cartographiés les postes disparus et les postes créés. Indéniablement l'ONF s'urbanise.

Résonnez, musettes !



La riposte s'organise. Suite à l'engagement moral de ne pas assurer l'intérim des postes supprimés ou restés vacants après les CAP que 95% des personnels ont signé, le SNUPFEN interviendra partout où un collectif de lutte se mettra en place. Nous mettrons sur la place publique le problème de l'ONF qui déshabille les petits pour étoffer la technocratie.

L'abandon de la gestion globale des forêts sera fustigé. Les responsables de la suppression des postes seront ouvertement interpellés. Des actions seront menées pour médiatiser cette politique qui tient davantage compte de l'avenir des cadres que de celui de la forêt.

Cependant pour que cette riposte soit efficace, il est nécessaire que le collectif de base (agents de l'UT ou du service) soit déterminé et uni sur des objectifs clairs et précis. Si l'équipe de base est soudée, il nous sera aisé d'organiser la cohésion de l'agence ou de la région pour mener des actions de soutien. Le tout est de savoir si nous sommes encore capables d'être solidaires et motivés pour sauver le beau métier de gestionnaire des forêts. Il suffit de tenter l'expérience dans certains lieux.

*Au cours de cette journée, l'ambiance
n'était plus aux pleurs et
lamentations.
L'envie de se battre revenait.
L'espoir renaît.*



Intervention du SNUPFEN à l'AG des forestières d'Alsace



communes Moselle:

A.G. de l'Association des

Maires des Communes Forestières

D'Alsace-Moselle

Weitbruch, le 7 octobre 07.

C'est à ces 2 titres que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Au nom du Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel, soyez remercié de nous permettre d'intervenir dans les travaux de votre assemblée. Même si nos relations ne sont qu'épisodiques, nous apprécions votre cordialité et votre esprit d'ouverture.

Mesdames et Messieurs les Maires et représentants,

Présentation du SNUPFEN :

Permettez-moi, tout d'abord de vous présenter le SNUPFEN. Syndicat multi catégoriel, il rassemble toutes les catégories de personnels fonctionnaires, administratifs et techniques de l'ONF, de l'ingénieur au forestier de terrain.

Première organisation en terme de représentativité à l'échelon national, le SNUPFEN est largement majoritaire en Alsace puisqu'il dispose de 6 des 9 sièges du Comité Technique Paritaire Territorial.

Au-delà de la défense des intérêts matériels et moraux des personnels de l'établissement, le SNUPFEN mène depuis 40 ans une réflexion sur la gestion des espaces naturels s'intégrant dans un projet global de société.

***l'effectif
global vient
de passer
pour la
première fois
sous la barre
des
500 unités.
Mais les chefs
de
trimages ne
sont plus
que 245 pour
247 000 ha de
forêts
publiques en
Alsace***

La dernière prise de parole du syndicat devant votre assemblée remonte à juin 2002 à Munster. A l'époque, la réorganisation de l'ONF était encore en chantier et l'encadrement de vos exploitations forestières en régie ...
gratuit .

Je souhaite, aujourd'hui, vous apporter un éclairage sur les évolutions en cours, au travers du témoignage des forestiers de terrain, ceux qui, au quotidien œuvrent dans vos forêts avec le souci de concilier des intérêts aussi antagonistes que rentabilité économique du moment et préservation des valeurs d'avenir telles que pérennité, biodiversité, fonctions sociales et protectrices.

Etre forestier de terrain aujourd'hui.

Souvent caricaturé d'armée mexicaine, bardée de généraux et privée de troupes, l'ONF est, hélas, aujourd'hui un établissement à la tête enflée mais aux bras atrophiés.

En 20 ans, au fil des Contrats avec l'Etat et des réorganisations successives, les effectifs Fonctionnaires de l'ONF ont régressé de 10000 à 6700.

Parallèlement, le nombre de directeurs et de leurs collaborateurs immédiats ont été multiplié par 10 !

Cette diminution des effectifs, ajoutée à la réduction légale du temps de travail, a engendré une baisse mathématique de la présence des forestiers sur le terrain. Les tableaux d'intérim, les permanences du service les week-end et jours fériés ressemblent toujours davantage à une dentelle fine dans laquelle les trous ne cessent d'augmenter.

L'ONF a, hélas, joué les précurseurs en la matière dans la fonction publique. Les promesses de campagne de notre Président de la République vont encore aggraver la situation, avec la perspective de ne pas remplacer le départ en retraite d'un fonctionnaire sur 2 !

Intervention du SNUPFEN (suite..)

« **Mais qu'y peut l'Association des Maires des COFOR ?** » me direz-vous.

Nous noterons que votre Fédération Nationale a toujours observé une prudente réserve sur le sujet, se contentant d'affirmer qu'il s'agissait là d'un problème interne à l'Etablissement et qu'elle veillerait au maintien du maillage territorial.

Le SNUPFEN ne partage pas totalement cet avis, et rappelle que **les COFOR disposent de 4 sièges** au conseil d'administration de l'Office.

Vos représentants sont invités, chaque année, à voter le tableau des effectifs par catégories. Mais depuis le début de ce processus, seules les organisations syndicales ont contesté celui-ci.

Pour ne parler que de la seule ALSACE, l'effectif global vient de passer pour la première fois sous la barre des 500 unités. Mais les chefs de triages ne sont plus que 245 pour 247 000 ha de forêts publiques en Alsace. En ne prenant en considération que la seule activité patrimoniale, la surface moyenne du triage alsacien est aujourd'hui de 1100 ha, alors qu'elle était de l'ordre de 700 ha avant 2002. Et pourtant, ramenés à l'ha, le versement compensateur et les frais de garderie sensés financer la stricte application du régime forestier dans les forêts des collectivités représentent la somme non négligeable de 52 €.

A ce tarif, le syndicat estime que le service rendu pourrait être de meilleure qualité. Mais cela doit passer par un retour aux forestiers généralistes et par une simplification drastique des procédures.

Le coût des prestations de l'ONF.

Rappel :

Il y a 5 ans, le SNUPFEN vous proposait ses services pour demander à la justice de se prononcer quant à la légalité des pratiques de l'ONF concernant la facturation des chantiers en régie communale. Ayant essuyé une fin de non recevoir, le syndicat a saisi, seul, le Tribunal Administratif de Strasbourg en contestant l'annexe du Contrat Etat-ONF 2001-2006 qui définissait les opérations relevant du régime forestier.

Dans son ordonnance de 2005, le TA s'est déclaré

incompétent pour juger des stipulations d'un tel contrat.

Le juge administratif a ainsi écarté notre requête, sans jugement au fond et sans davantage nous éclairer quant à la juridiction compétente en la matière.

Le mystère sur la question du droit des pratiques de l'ONF reste, par conséquent, entier même si aujourd'hui, le débat ne porte plus sur un principe, mais sur l'ampleur des taux.

Le mystère sur la question du droit des pratiques de l'ONF reste, par conséquent, entier même si aujourd'hui le débat ne porte plus sur un principe, mais sur l'ampleur des taux.

Les tranches forfaitaires.

Après avoir essuyé votre refus, en 2006, d'appliquer la troisième tranche d'augmentation de ces taux, l'ONF revient aujourd'hui à la charge en vous soumettant des forfaits par tranches. Si le procédé simplifie les procédures, il n'en reste pas moins que les taux retenus vont considérablement alourdir vos budgets.

Mais ce choix est de votre responsabilité et le syndicat le respectera. Son devoir est, cependant de vous apporter ici un éclairage quant à la méthode de calcul et quant aux conséquences prévisibles.

Sur la méthode de calcul :

Notre direction l'affirme :

« **C'est l'Europe de Bruxelles** » qui impose à l'ONF de vous tarifier ses prestations au juste prix.

Or, c'est précisément sur la définition de ce juste prix que le SNUPFEN émet les plus expresses réserves :

Basée sur une collecte du temps passé par chaque fonctionnaire dans les différents secteurs de leur activité, **cette comptabilité analytique n'a jamais été dévoilée aux représentants du personnel**, d'une part. D'autre part, **la facturation par l'ONF d'une heure d'encadrement d'un agent de base intègre tout le poids de la superstructure** que nous avons décrite tout à l'heure. Résultat : une heure de numérotage par un agent de l'ONF est sensée coûter aussi cher qu'une heure de câblage d'un artisan débardeur.

Faute de pouvoir exercer un contrôle de cette comptabilité, le syndicat réfute l'exploitation qui en est faite et les coûts de prestations qui en découlent.

10 ans d'obstination viennent de porter leurs fruits, puisqu'en 2007, Madame la Secrétaire Générale et DRH de l'ONF a admis que cette comptabilité analytique n'était « pas exacte. »

Intervention du SNUPFEN (suite..et fin !²)

Sur vos relations avec les forestiers de terrain.

De partenaires, vous voici donc clients de notre maison ! Cette dérive, entretenue par l'ONF à votre égard, ne sera pas sans conséquences sur vos relations avec le personnel de terrain lorsque s'appliqueront ces nouveaux forfaits. Les chefs de triages, pris entre le marteau et l'enclume, feront les frais de l'opération. Déjà, l'ONF vous propose d'appliquer des loyers pour les quelques chefs d'Unité Territoriale ayant bénéficié d'un reclassement en cat. A.

Lors de votre assemblée générale de Munster, le directeur régional de l'ONF vous affirmait que le reclassement es forestiers de terrain allait leur octroyer une augmentation de salaire de l'ordre de 2000 francs mensuels, rajoutant que cela devait pouvoir permettre d'envisager la mise en place de loyers dans les maisons forestières.

La vérité est bien différente, et tant pis, si le syndicat déroge à un usage ancien qui voudrait que le linge sale se lave en famille : 5 ans après, beaucoup de chefs de triage n'ont pas encore été reclassés et la majorité des autres ont bénéficié de moins de 5 points d'indice supplémentaires, soit moins de 25 € par mois !

Pourtant, le logement par Nécessité Absolue de Service correspond à des critères bien cadré par la Commission Centrale des Opérations Immobilières et a toujours été reconnu, par toutes les parties comme un facteur primordial dans la qualité du service public forestier.

Conclusion :

Défendre tous les postes de terrain sera pour le SNUPFEN, la priorité des priorités dans les mois à venir. Partout où nous le pourrons, nous organiserons, avec tous les partenaires qui le souhaiteront, une contestation ferme de ces suppressions.

90 % des forestiers de terrain, alsaciens, ont, dès à présent, signé un engagement à ne plus accepter de surcharges de travail liées à une suppression ou à un intérim de longue durée.

Le SNUPFEN invite aujourd'hui, très solennellement, votre assemblée à débattre de l'intérêt d'une motion des Communes Forestières qui exigerait le maintien de tous les postes de terrain à l'ONF.

Je suis à votre service pour tous renseignements complémentaires, et tiens à votre disposition le texte de cette intervention.

Tensions à l'ONF :

Revue de presse



Intervenant en cours d'assemblée générale avec l'accord du président Grandadam, le représentant du SNUPFEN (Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel), **Jean-Marie Rellé**, a dénoncé hier les réductions d'effectifs passées et futures à l'ONF, « **un établissement - selon lui - à la tête enflée mais aux bras atrophiés** ».

En 20 ans, a-t-il affirmé, « **le nombre de fonctionnaires ONF sur le terrain a baissé de 33%, alors que les effectifs de la direction ont été multipliés par dix** ». Il a également appelé les maires à la vigilance à propos du nouveau mode de facturation des prestations de l'ONF : « **Les taux retenus vont considérablement alourdir vos budgets** ».

Un propos sur lequel Pierre Grandadam n'a pas tardé à rebondir en s'adressant au directeur régional de l'ONF : « **Sachez, l'a-t-il prévenu, que nous allons nous bagarrer âprement sur ces questions de facturation** ».

Christian Lienhardt

DNA - Édition du Dim 7 oct. 2007 -

Solidaires Alsace : Un an déjà, et (presque) toutes ses dents

Petit rappel à ceux qui l'auraient déjà oublié : septembre 2006, Solidaires Alsace s'est structuré régionalement, avec Secrétaire Régional(e), trésorier, bureau ...C'était l'une des dernières régions en France à le faire (avec la Corse)

Depuis, l'inter pro se construit et vit , avec des hauts et des bas, en dépit des aléas, au rythme des manifestations, des apparitions publiques (relativement bien médiatisés) mais aussi, plus prosaïquement des réunions régulières, des actes militants de soutien au sections qui essayent de se construire (tracts, relais d'information,...),des engagements individuels

Solidaires Alsace participe régulièrement à divers forums et intervient sur des questions de société qui nous concernent tous (Education, Santé, franchises médicales..

Le 20 octobre 2007,nous nous sommes rencontrés en AG à Strasbourg pour faire le point, un an après, une dizaine de syndicats représentés, une trentaine de militants

Nous existons, nous sommes reconnus mais beaucoup reste à faire pour faire vivre et progresser Solidaires Alsace . Il ne serait pas inutile que nous, SNUPFEN, nous mobilisions (un peu...) plus.

Depuis cet automne, Solidaires à un siège au SRIAS, nous devrions aussi en avoir un au Conseil Economique et Social , au titre des organisations représentatives (en particulier dans la Fonction Publique).

Pour ce dernier, refus du Préfet , c'est le cas d'ailleurs dans toutes les régions, sous prétexte que la liste des Organisations syndicales membres était déjà parue, avant que le décret reconnaissant notre représentativité n'ait été publié .Des recours au TA sont en cours dans toutes les régions

Mesquinerie (et combat d'arrière garde) quand tu nous tiens...

Il s'agit donc encore d'une bataille à mener dans la voie de la reconnaissance de notre représentativité et des possibilités de faire entendre notre parole . Nous serons seuls.

Au-delà de déclarations de principe éventuels, aucune grande centrale ne nous soutiendra, en dépit des grands principes démocratiques, il y a trop d'enjeux.

Dans le privé, la reconnaissance de notre représentativité, malgré des avancées significatives, reste à gagner .

Dans ce cadre, les élections aux Conseils des prud'hommes de 2008 seront décisives. Il faudra tous nous mobiliser, Public – Privé pour qu'elles soient un succès.

On en reparlera très vite...,y compris sous forme de brèves selon l'urgence

A toutes et à tous donc, mobilisons nous dans les structures, tant régionales que locales (construire Solidaires partout).

L'investissement ne devrait pas être à fonds perdus

Pour le moment, le conseil de Solidaires - Alsace se réunit **tous les premiers jeudis du mois, à 17H 45, alternativement à Strasbourg ou à Mulhouse**, généralement dans les locaux de SUD-Rails ou SUD – PTT .

Tous les militants du SNUPFEN –Solidaires qui se sentent concernés sont bien entendu invités à y participer

Vos représentants au Comité Technique Paritaire Territorial	Vos représentants Comité Hygiène et Sécurité
Jean-Paul BAUTZ MF 7 rue du Ventron 68820 KRUTH Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr	Jean-Paul BAUTZ MF 7 rue du Ventron 68820 KRUTH Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr
Christian RAUCH 7 alte Strasse 68480 WOLSCHWILLER tél.fax 03 89 40 71 22 Courriel: christianrauch@wanadoo.fr	Jean Charles DEININGER 6 rue des Ecoles 68250 PFAFFENHEIM tel : 03 89 49 67 03 Courriel: jean-charles.deininger@onf.fr
François FONTAINE MF de Schweighouse 68610 LAUTENBACH tél. 03 89 76 33 34 Courriel: francois.fontaine@cegetel.net	Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 711170 Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr)
Denis SCHMITTLIN 4 rue Sonnier 68600 NEUF-BRISACH Tél. 03 89 72 54 04 Courriel: denis.schmittlin@onf.fr	Jean-Paul SIAT Maison Forestière Ungersberg 67220 ALBE Tél/Fax: 03 88 57 1659 courriel: jean-paul.siat@onf.fr
Christine WISS 16 rue des lapins 67500 HAGUENAU tél bureau 03 88 73 76 16 Courriel: christine.wiss@onf.fr	Marie Claude BOREGGIO 7 D rue du Château 67850 HERRLISHEIM tél Bureau 03 88 76 82 58 Courriel: marie-claude.boreggio@onf.fr
Michel ZIMMERMANN MF de la Waldmatt 67730 LA VANCELLE Tel / Fax :03 8857 92 25 MichelZimmermann@wanadoo.fr	Philippe HUM M.F. Horstberg 67290 WIMMENAU Tél/Fax: 03 88 89 72 20 courriel: philippe.hum@onf.fr
David BLIND MF Hippolskirch 68480 SONDESDORF tél.03 89 40 33 01 Courriel : david.blind@onf.fr	Jean Claude ISENMANN MF Rheingarten 67400 ILLKIRCH-GRAFF. tél.03 88 66 41 11 Courriel: jean-claude.issenmann@wanadoo.fr
Martial BRENDLE Maison Forestière 68740 MUNCHHOUSE Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr	Bernard KIHM MF d'Ottmarsheim 68490 BANTZENHEIM tél; 03 89 26 06 40 Courriel: bernard.kihm@mac.com
Corinne ELI MF Malplaquet 67130 LA BROQUE Tél. Bureau 03 88 47 49 91 Courriel: corinne.eli@onf.fr	Michel ZIMMERMANN MF de la Waldmatt 67730 LA VANCELLE Tél/fax: 03 8857 92 25 Courriel : MichelZimmermann@wanadoo.fr
Pascal HOLVECK 67 DRULINGEN Tél/ Fax :	Martial BRENDLE Maison Forestière 68740 MUNCHHOUSE Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr
Jean de MARIN MF 68520 BURNHAUPT LE HAUT tél 03 89 48 70 76 Courriel: jean.demarindecarranrais@onf.fr	
Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 711170 Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr)	